

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 13 (1916)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

Pour tout ce qui concerne la rédaction pour les annonces et l'envoi
à M. SCHUMACHER, pasteur à du journal
Daillens (Vaud). à M. E. FARRON, à Tavannes.

TREIZIÈME ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1916

SOMMAIRE. Convocation. — Conseils aux débutants, par M. SCHUMACHER. — Abeilles et C. C. S., par M. BERTHOUZOZ. — Rapport de la Société romande, par M. A. MAYOR. — Pesées. — La ruche Tonelli, par MM. GROSJEAN et MAIRE. — Une bascule en grève, par M. BERTHOUZOZ. — Nouvelles de la récolte : Canton de Genève, Valais, Cossenay, Côte neuchâteloise. — Nouvelles des sections. — Fédération des apiculteurs jurassiens. — Question n° 49. — Nouvelles des ruchers. — Erratum. — L'apiculture et la guerre, par M. CHAUSSE.

FÉDÉRATION VAUDOISE

Nous rappelons l'assemblée qui aura lieu le 3 septembre, à 11 h., à Payerne. Pour le programme, voir le numéro d'août.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Septembre..

Je pourrais, pour ce mois, me borner à écrire ceci : Lisez, dans vos ouvrages d'apiculture, le chapitre de la mise en hivernage. Pourtant, je résume ici les principales opérations :

1° Avant de nourrir, assurez-vous que vos colonies possèdent toutes une bonne reine. Supposons que vous en ayez une qui est orpheline ou dont la reine est défectueuse. Qu'allez-vous faire ? Si cette colonie est encore forte, vous pouvez faire venir un petit essaim avec jeune reine d'un de nos éleveurs qui mettent leurs annonces dans le journal. Vous serez ainsi sûr d'avoir une bonne ruchée au printemps qui récompensera la dépense faite, si vous n'avez pas su vous éléver vous-même, à temps voulu, une de ces précieuses majestés. Si votre colonie n'est pas moyenne, ou, à plus forte raison, si elle est faible,

faites votre calcul : la nourrir vous coûtera cher au prix actuel du sucre et vous n'aurez encore qu'une médiocrité au printemps; alors réunissez-la à une autre dont vous connaissez la valeur. Il ne faut pas hiverner de colonies faibles, à moins qu'elles n'aient des reines de choix — ces colonies malingres n'apportent que des dépenses et des déboires.

2° Avant de nourrir encore, voyez et notez les provisions que chaque colonie possède; il ne faut pas donner à l'aveuglette; trop et trop peu sont également nuisibles. Puis enlevez les cadres qui sont de trop et surtout, c'est le vrai moment, les cadres défectueux : mal bâtis, troués, trop garnis de cellules de mâles, etc. A ce moment ils n'ont plus de couvain, peu ou pas de provisions; si vous renvoyez cette épuration de vos cadres au printemps, vous ne la pourrez pas faire aussi judicieusement que maintenant. En outre, la nourriture que vous donnerez ne sera pas éparpillée, mais concentrée sur les rayons que la colonie occupera avec fruit au printemps.

Et maintenant, après ces opérations préliminaires, donnez généreusement à vos abeilles. Mais si vous m'en croyez, contrairement à ce que l'on conseille souvent, ne donnez pas beaucoup à la fois. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons que m'ont données diverses expériences. En donnant à grandes doses, vous forcez vos abeilles à porter le sirop partout où il y a de la place, car il s'agit pour elles de le mûrir par l'évaporation, et il se trouvera ainsi en bonne partie hors de portée pour l'hiver et les premiers mois de l'année à température trop basse. En outre, ce sirop, placé aux extrémités, elles ne l'operculeront pas; il sera donc sujet à s'aigrir ou à se cristalliser, donc inutile et même nuisible. Voici deux raisons suffisantes pour procéder graduellement et à doses moyennes, soit 1 kg. ou $1\frac{1}{2}$ kg. à la fois. Il y a assez de travail pour occuper votre colonie pendant la nuit et vous évitez ainsi l'agitation et le pillage qui se produisent inévitablement lorsqu'on nourrit à doses si grandes qu'elles ne peuvent être absorbées pendant la nuit. Enfin, cette façon de procéder permettra à la reine de pondre encore et de vous procurer ainsi une nouvelle génération de jeunes abeilles. Tenez vos ruches au chaud, c'est-à-dire bien couvertes pour faciliter l'élaboration de la cire nécessaire aux opercules; bien couvertes et bien fermées aussi pour défendre aux abeilles pillardes et aux guêpes l'accès au nourrisseur; retrécissez les trous de vol. Tout cela vous occasionnera sans doute plus de travail et vous prendra plus de temps que si vous donnez quatre ou six litres à la fois, mais vous ne tarderez pas à reconnaître que cela vaut mieux ainsi, à tous points de vue.

Pour le reste des opérations de la mise en hivernage, vous pouvez

encore attendre au mois d'octobre, mais il faut qu'en septembre et même dans la première moitié de ce mois toutes vos colonies soient amplement pourvues de leurs provisions.

Schumacher.

ENCORE LES ABEILLES ET LE C. C. S.

Qu'on me permette, au risque d'ennuyer souverainement le lecteur, de venir par la voie du *Bulletin* remercier bien sincèrement M. Péclard de l'intéressante communication qu'il nous a fournie dans le dernier numéro. Un point sur lequel j'étais demeuré plus ou moins sceptique est enfin élucidé. Un essaim peut donc se réfugier, bien que rarement, dans une ruche habitée. A l'évidence il faut se rendre. Tant mieux qu'il en soit ainsi, car de là, sain et sauf sort l'honneur des immortels édificateurs du Code civil, et c'était seulement le dernier des mortels qui s'était trompé et qui en fait publiquement amende honorable.

Le mal n'est ainsi pas grave et l'erreur sera vite oubliée.

Mieux que ça, l'article 725 du C. C. S. attribue au propriétaire de la ruche l'essaim *adoptif* — ou conquérant. Pas nécessaire de se fatiguer outre mesure les méninges pour déduire que le texte de cet article est l'expression fidèle et naturelle du bon sens de la logique. Pratiquement surtout, comment en pourrait-il être autrement ? Si le propriétaire de l'essaim migrateur était autorisé ou forcé de reprendre ses vagabondes, ne verriez-vous pas d'ici sa tête pendant l'opération du triage ? !

Après cela nous ne savons toujours pas si un apiculteur qui aurait suivi un essaim jusqu'à son introduction dans une ruche vide au sein d'un rucher habité appartenant à autrui, aurait le droit de le repêcher sans autre forme de procès. C'est là un fait assez commun sur lequel cependant on a gardé le silence. Une seconde fois, nous laissons le point d'interrogation posé, toujours dans l'attente de quelque réponse.

Et après ces banalités, je m'en permettrai encore une dernière en relatant un fait qui date d'une année que je ne puis préciser, car il s'est passé au temps lointain où, ne possédant que quelques ruches, les notes du rucher n'étaient inscrites que dans mon cerveau. Je gardais alors des abeilles non pour en récolter du miel, mais surtout pour le plaisir d'étudier leurs mœurs et de passer les plus heureux moments de loisir en leur instructive et intéressante compagnie. Le miel, c'était chose secondaire, mais rien n'empêchait cependant d'en récolter beaucoup dans chaque colonie.

En cet heureux temps donc, j'avais logé un essaim secondaire dans une belle ruche D. T. battante neuve, à laquelle j'avais donné une

peinture couleur d'azur, avec l'armoirie cantonale sur le devant — je ne voulais voir alors que du bleu partout — et chacun des trois premiers soirs j'y apportai un bon litre de sirop. Pendant le jour et jusque très tard le soir, j'y remarquais au trou de vol une animation extraordinaire, ce qui me donnait l'illusion d'une activité exceptionnelle. Le quatrième jour, en voulant visiter mon essaim qui me promettait monts et merveilles, je fus brusquement arrêté par un flot d'abeilles agressives qui se précipitaient par le haut, et à la hâte je recouvris la ruche pour renvoyer ma visite à meilleure fortune.

Le lendemain, de très bon matin, ne voulant pas réveiller trop brusquement mes chères bestioles, que j'avais déjà visitées en rêve, j'ouvris tout doucement la ruche et j'y trouvai... une dizaine d'abeilles... pillardes attardées de la veille ou revenant déjà. Vous avouerai-je qu'à cette constatation ma déconfiture fut si complète et mon émotion si profonde que mon cœur faillit cesser de battre.

L'essaim avait dû ressortir le premier jour déjà ou le lendemain, car les feuilles gaufrées se retrouvaient intactes. De leur côté, les pillardes — dont tout d'abord l'activité m'émerveillait — s'étaient contentées de recueillir le sirop du nourrisseur sans beaucoup endommager la cire en circulant dans la ruche. Comme le dernier soir je n'avais rien donné et qu'à la visite du matin j'avais ôté le nourrisseur, après quelques heures la ruche était redevenue déserte.

Quelques jours plus tard, assis au jardin vers midi et lisant la *Conduite du rucher*, je fus soudain tiré de mes réflexions par un sourd bourdement, vague d'abord, mais se rapprochant et s'accentuant très rapidement. La ruche bleue, que je ne considérais déjà qu'avec un douloureux serrement de cœur, fut bientôt couverte d'abeilles qui ne tardèrent pas à y entrer en rangs serrés, pour s'y installer définitivement. Dans un merveilleux élan d'enthousiasme et de naïveté, je me dis : « Voilà Sa Majesté qui revient, escortée de toute sa cour, de son long voyage de noce. »

Je crus tout simplement alors que c'était le retour de l'essaim disparu quelques jours auparavant. Plus tard, j'ai compris que ce devait être un nouvel essaim arrivé de quelque rucher du voisinage, mais, bien que cette deuxième thèse me parût bien plus vraisemblable, j'aurais voulu conserver toujours ma première illusion qui concordait mieux avec l'attachement profond que je ressentais pour mes propres abeilles.

Fr. Berthouzoz.

RAPPORT SUR LA SOCIÉTÉ ROMANDE présenté à l'assemblée des délégués.

(Suite.)

QUESTION N° 8 (Mise en hivernage).

La *mise en hivernage* s'est faite : à fin août dans trois sections ; à fin septembre dans cinq sections ; à mi-octobre dans trois sections.

Ce sont là les données précises qui nous sont fournies. Donc cette opération s'étend sur une période de deux à trois mois. En général, *elle se fait trop tard*; les circonstances actuelles, le retard dans la livraison du sucre y sont pour quelque chose, mais non la seule et véritable cause.

La plupart des rapports signalent de belles colonies, populeuses. Dans les sections de Cossonay, Erguel, Orbe, Morges, Basse-Broie, on qualifie les colonies de « moyennes », simplement. Partout où il y a eu un peu de deuxième récolte, la ponte a continué ou repris et a contribué à la force des colonies lors de la mise en hivernage.

QUESTION N° 9 (Sucre; achats en commun).

Gamme variée des réponses là aussi :

La section de *Nyon* a été trop sucrée et, dans l'amertume de cette avalanche de sucre, elle annonce qu'elle n'achètera plus en commun.

La section des *Alpes* attend encore le sucre qu'elle a commandé en 1914; elle suppose que le dit wagon de sucre a été transformé en obus. La *Côte vaudoise* achète avec Cossonay et ces deux sections continuent à combler d'aise les épouses de leurs membres, tout heureuses de pouvoir puiser à même le sac.

Yverdon-Grandson, où l'on aime l'ouvrage déjà fait, achète le sirop tout préparé. La *Société fribourgeoise* a acheté par l'organe de son actif président, M. l'abbé Colliard, trois wagons de sucre. La *Côte neuchâteloise*, qui a des accointances du bon côté, c'est-à-dire de Berne, en a acheté cent cinquante sacs, soit 15,000 kilos, à 51 fr.

Plusieurs rapports expriment le vœu que le Comité de la Romande fasse concurrence aux grands sucriers. Comme disent les gosses : c'est plus vite dit que fait ! M. l'abbé Colliard, qui s'y connaît, dit lui-même dans son rapport : « Le marché des sucres est difficile; il faut savoir choisir le moment, le *jour*. Il vaut mieux choisir une personne qui connaisse la partie et s'en charge. »

L'Abeille fribourgeoise propose ceci : « Chaque section devrait informer le Comité de la Romande de la quantité qu'elle s'engage à

acheter et, alors, centralisé, l'achat pourrait se faire dans de bonnes conditions. » Nous ajoutons : Le difficile, c'est précisément d'obtenir des sections le dit engagement, à temps voulu, car les Comités des sections ont eux-mêmes de la peine à obtenir, sans prix fixé à l'avance, les engagements de leurs membres.

En tout cas, pour la durée de la guerre, il est difficile, sinon impossible, de prendre une résolution.

Le Comité tiendra compte du vœu formulé et verra à en réaliser une partie, lorsque les conditions seront plus favorables et que la concurrence entre les grossistes nous permettra d'obtenir des prix avantageux.

Il faudrait, en attendant, étudier l'affaire de façon que l'organisme puisse fonctionner dès que les achats seront possibles.

La *Côte neuchâteloise* émet le vœu qu'à l'instar de la Société alémanique, la Société romande prenne l'initiative de réserver d'avance le stock de sucre dont auront besoin les apiculteurs romands. Très bien. Mais quel stock ? Qui l'indiquera ? Dans la dite Société confédérée, les Comités des sections indiquent à temps le montant de leurs besoins et ainsi le Comité central sait à quoi s'en tenir.

Cependant, c'est une question à étudier de près, car il y aurait de gros avantages à réaliser.

QUESTION N° 10 (Prix du miel).

La *question des prix du miel* a déjà provoqué bien des discussions et elle n'est pas près d'être résolue.

Dans les réponses à cette question n° 10, nous trouvons des naïvetés au point de vue commercial. Impossible de traiter ici cette question en détail; il vaudrait la peine de nommer une commission qui s'en occuperait.

Les prix de gros ont varié de 2 fr. 20 à 2 fr. 80; ceux de détail de 2 fr. 50 à 3 fr. 50. La majorité s'en est tenue autour de 2 fr. 50, prix indiqué par le *Bulletin*, dès que les nouvelles furent parvenues au rédacteur au sujet du chiffre de la récolte et des prix pratiqués en Suisse alémanique.

Il ne reste de stocks nulle part, d'après ces rapports.

QUESTION N° 11 (Bourse des miels).

Toutes les sections désirent une *bourse des miels* ou, tout au moins, une étude de la question. Mais nous ne trouvons pas d'indications très nettes sur ce qu'elle devrait être.

Nyon trouve la question jolie en théorie, mais trop difficile sinon impossible à réaliser. D'autres sections désirent la chose avec réser-

ves. Le *Gros de Vaud* répond : Liberté de vendre, mais sur indications, par le *Bulletin*, des prix généralement pratiqués.

Une étude de la question n'engagerait à rien et pourrait avoir peut-être d'excellents résultats. Mais nous avons l'impression que la solution qui rallierait le plus de suffrages serait ce que nous disions déjà précédemment : *enquête rapide* sur le résultat de la récolte dans toutes les régions de la Romande et du reste de la Suisse. Ce résultat, avec indication du prix moyen, serait envoyé non pas uniquement au moyen du *Bulletin* qui peut paraître *trop tard* pour arrêter certains communiqués tendancieux et faux venus de négociants intéressés ou de babillards inconscients; il faudrait alors une circulaire aux sections ou bien un avis officiel dans les journaux quotidiens. Seulement, tout cela nécessite des frais : l'enquête, pour avoir quelque valeur, doit être bien et rapidement faite par quelqu'un de compétent; or, on ne peut pas demander toujours du dévouement sans compensation, surtout dans une question commerciale et financière, et la Romande n'a à offrir... que des déficits, ce qui est, croyons-nous, insuffisant pour payer quelqu'un ! Et ce quelqu'un ne doit pas être un marchand de miel, bien placé sans doute pour connaître des prix, mais trop bien placé aussi pour être tenté d'en profiter. Et ce quelqu'un, par avance, doit se cuirasser contre toutes les piqûres, c'est-à-dire les critiques qui ne manqueront pas de l'assaillir de tous côtés.

Vous le voyez, la question est difficile, délicate en même temps, mais d'autre part elle est si importante qu'elle demande à être étudiée pour elle-même et sans trop tarder.

QUESTION N° 12 (Vœux).

C'est la partie amusante et sérieuse à la fois, celle où les rêves et les désirs se donnent libre cours, parfois avec fantaisie et esprit.

Lucens désire l'assemblée des délégués *un dimanche*; mais, sans que nous ayons le droit de repousser ce vœu, ne peut-on pas répondre que pour un grand nombre, peut-être le plus grand, des délégués, ce jour est précisément un des plus hypothéqués par toute sorte d'assemblées, de réunions ou de concerts, surtout en janvier et février.

Erguel-Prévôté demande des *conférences avec projections*; il faudrait se procurer des clichés. C'est une excellente idée, car les conférences avec projections ont toujours le don d'attirer beaucoup de monde. Mais dans quelle caisse puiser pour se procurer des clichés ? Car cela aussi coûte, et même cher.

La Broie désire le *Bulletin* à la *fin* de chaque mois ? Nous ne comprenons pas très bien l'avantage, car si le *Bulletin* paraît régulièrement le 1^{er}, comme nous nous efforçons de l'obtenir (à part l'exception

tion de février), il n'y a pas grande différence entre le 1^{er} ou le 30 ou le 30 et 31. — La même section émet les vœux que précisément le Comité vous propose par les modifications aux statuts, soit : perception par les caissiers des sections, abonnement compris ; ainsi, l'état nominatif serait établi avant l'envoi du premier numéro du journal. Il faudrait alors, pour cela, que toutes les séances administratives des sections eussent lieu *en décembre* et même dans la première quinzaine de ce mois, pour éviter l'envoi inutile du numéro de janvier aux démissionnaires.

Ailleurs : On désire le développement de la flore, la plantation d'arbres d'essences mellifères le long des routes. Nous sommes d'accord et un *vœu formel*, avec arguments à l'appui, pourrait être envoyé à nos différents Départements romands des travaux publics, ainsi qu'à MM. les voyers. Mais ne comptons pas trop sur l'Etat, qui a d'autres soucis pour le moment, et faisons quelque chose par nous-mêmes, comme le dit M. Forestier dans sa conférence.

Morges demande à quoi en est la question d'une *station d'élevage de reines*. Il serait temps bientôt de prendre cette question en sérieuse considération; nous croyons qu'une étude de la question ne rencontrerait pas de difficultés insurmontables et que les expériences faites en Suisse alémanique nous seraient d'un grand secours pour arriver à une solution conforme à nos conditions et à nos désirs.

La *Basse-Broie* demande qu'il soit interdit de faire partie de plus d'une section. En cas de changement de domicile, un sociétaire devrait pouvoir entrer dans une autre section, sans autre, sur le vu d'un carnet dans lequel les transferts seraient notés avec d'autres indications. Le même rapport demande si la Romande ne pourrait pas s'entendre avec des docteurs compétents pour attirer l'attention du public par des brochures ou des articles sur la valeur du miel pur contre certaines maladies.

A ce dernier vœu, nous avons répondu par avance en composant une *notice sur le miel*, notice qui serait imprimée sur feuille volante, servant de papier d'emballage, etc. Mais encore ici se présente la question financière, celle de l'avance des fonds pour faire la chose un peu en grand, afin qu'elle soit profitable. Nous mettons la chose à exécution, car tout est prêt, dès que la chose sera possible et surtout si la récolte de 1916 nous met dans l'embarras de savoir où placer notre miel.

La *Section des Alpes* donne à la Romande la tâche de sauvegarder toujours mieux les intérêts des apiculteurs. Ce n'est pas une mince besogne. Pour l'y encourager, cette section remercie le Comité. Comme c'est l'unique, il vaut la peine de la citer !

Les *Montagnes neuchâteloises* demandent une balance. Question de finances... hélas ! à renvoyer à une année où il n'y aura pas 800 fr. de déficit dans la caisse.

Le *Pied du Chasseral* demande le *contrôle obligatoire* du miel ; s'il y en a, ajoute le rapporteur prudent. Nous pensons que lorsqu'il y aura abondance de miel, le contrôle sera vraiment désiré, car il sera plus difficile de vendre celui qui n'est pas contrôlé. Mais le terrible mot « obligatoire » n'a pas beaucoup de succès en Suisse romande. La même section voudrait *l'assurance fédérale contre la loque*, ou tout au moins intercantonale pour notre Suisse occidentale. Grosse question, proposée déjà à l'étude du Comité par un de ses membres et qui présenterait certes de grands avantages. Nous en proposons l'examen sérieux, car s'il a été possible d'unifier les divers codes civils de nos vingt-deux cantons, il ne sera pas impossible d'unifier aussi notre lutte contre cette loqueuse de loque.

Le *Val-de-Ruz* demande une jolie étiquette de contrôle qui servirait de réclame, puis aussi des conférences sur les maladies des abeilles.

Cossonay demande la constitution d'un fonds de réserve avant tout. Cette section prétend qu'*avec cela*, les tâches et les vœux que l'on assigne à notre Société seront réalisables, mais que *sans cela*, sans ce fonds de réserve, tous les vœux et désirs sont très jolis à exprimer, mais sans réalisation possible.

Et, enfin, nous terminons par le vœu du *Gros de Vaud*, exprimé avec une franche bonhomie, mais avec beaucoup de cœur : *Qu'on nous donne la paix*; cela, avec quelques bonnes années de miel, remettra bien des choses et contribuera à la prospérité de l'apiculture, de la Société romande et du *Bulletin*. C'est juste et... si cela ne dépendait que de nous ! Toutefois, nous observerons deux choses : Relisez les années de la *Revue internationale*; vous y verrez que, dans les bonnes périodes, on se plaignait aussi... mais de la mévente du miel, et d'une organisation insuffisante de la Société et de ses organes; tâchons de profiter de cette leçon pour porter remède à cette organisation insuffisante. Notre deuxième remarque est celle-ci : Il ne faut pas se faire trop d'illusions sur ce que nous apportera la paix, si nous ne bougeons pas; la cessation des hostilités ne fera pas tomber les cailles toutes rôties dans nos bouches, sans efforts de notre part. Que nous apportera en particulier le renouvellement des traités de commerce ? Nous ne le savons. Mais en tout cas, le mot d'ordre est celui-ci : Travaillons. Travaillons dans nos sections, travaillons pour que notre Société grandisse, prospère et pour qu'elle puisse faire face à toutes les éventualités. Le président, *A. Mayor*.

Résultat du travail de nos ruches sur bascule en juillet 1916.

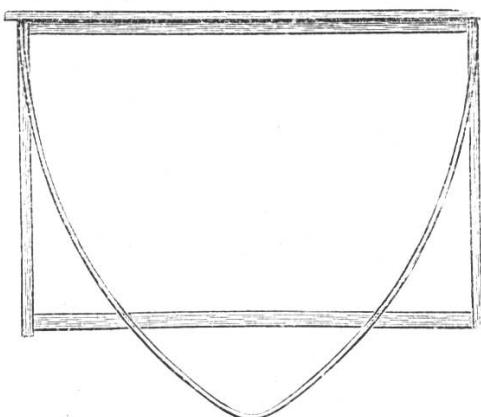
STATIONS	Altitude	Force de la colonie	Diminution Grammes	Augmentation Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date	Augmentation nette	Diminution nette
	Mètres							
Ou ^{tre} -Vièzes/Month.	401	Forte	8000	11750	3400	8	3750	
Massonnens	840	essaim	1650	3600	300	19	2000	
Bulle (Fribourg)	888	Bonne	2200	5200	1000	1	3000	
Dompierre "	475	Forte	1150	2200	400	21	—	— 1150
Châtelaine (Genève)	430	Bonne	1950	2350	800	3	400	
Conches	425	"	3700	4900	1100	3	1200	
Sullens (Vaud)	608	"	3800	1400	400	26	—	— 2400
Vuibroye "	760	"	1400	—	—	—	—	— 1400
Cernier (Neuchât.)	834	"	4250	400	350	1	—	— 3850
*Coffrane "	800	"	11500	400	200	23	—	— 11100
Belmont (Boudry)	500	"	2000	200	200	1	—	— 1800
Courfaivre <i>a</i> (J.-B.)	474	"	4350	500	250	1	—	— 3850
" <i>b</i> " "	"	"	4800	350	50	28	—	— 4450
Cormoret "	711	"	1700	1700	600	1	—	—
Tavannes "	761	"	3550	100	100	23	—	— 3450

* Cette ruche a essaimé en juin, à mon insu. Elle s'est donc trouvée sans couvain en juillet, avec des diminutions constantes. Il faut donc ajouter, au tableau des pesées de juin, le poids de deux bons essaims.

LA RUCHE TONELLI

J'ai lu avec plaisir la lettre de M. Goumaz et suis heureux de constater que, en tous points, nous tombons d'accord sur les avantages que procure la ruche à cadres ogivaux, car voici deux ans que j'ai confectionné moi-même ce genre de ruche et que je m'en trouve bien, quoique la durée de pratique ne soit pas suffisante pour juger définitivement.

Dans le même ordre d'idées, avec l'aide d'un collègue, j'ai transformé une ruche Dadant type 13 cadres pour contenir des cadres forme trapèze dont la base est à la partie supérieure; les calculs de surface sont à peu de chose près pareils à ceux des cadres Dadant,

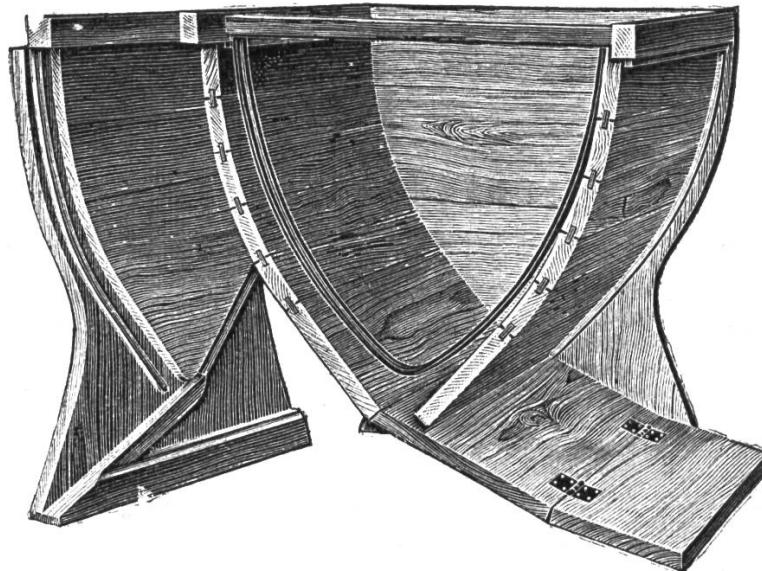


Ce cliché montre le cadre Dadant-Blatt égal au cadre ogival Tonelli. — Reproduction au 1/10 de la grandeur naturelle La forme de ce cadre ogival est vraiment séduisante.

mais l'avantage est qu'ils n'ont pas de moisissure ni de cellules inoccupées. Cette ruche est peuplée depuis ce printemps et donnera d'aussi bons résultats que la ruche à cadres ogivaux; je tiendrai les lecteurs au courant de sa progression.

Le prix de la transformation des ruches Dadant ou Dadant-Blatt en cadres ogivaux genre Tonelli est très minime. J'ai quatre ruches transformées et me propose d'en transformer pour le public si l'on désire, cet hiver. Il y a la question des cadres, mais pour cette fabrication, j'ai construit une forte presse avec laquelle je forme d'un seul coup le pourtour en fer blanc prêt à être fixé à la traverse du haut. Pour rendre impropolisables tous les cadres, ils sont pourvus à leurs extrémités de supports en fer de forme spéciale, découpés à l'étampe; ces supports s'appuient sur une bande de tôle étamée repliée, ayant des entrées pour égaliser les distances entre chaque cadre. J'ai aussi établi des supports de cadres forme auges pour

recevoir la nourriture et l'eau nécessaires sans ouvrir les ruches. Cette alimentation se fait depuis l'extérieur au moyen de bouteilles enfermées dans une boîte. Devant la ruche, un préau avec consignateur est établi pour empêcher la sortie des abeilles, tout en les



Ce cliché représente le nid ogival à parois simples. — M. Tonelli nous fait savoir, en nous envoyant aimablement ces clichés, que, pour faciliter les expériences, il pourra expédier aux apiculteurs suisses la partie ogivale en métal des cadres et cela à un prix modéré. Il fait fabriquer ces formes métalliques, avec grande précision, au moyen d'un emporte-pièce. — Nous remercions ici M. Tonelli d'avoir pensé à nous envoyer ces clichés.

nourrissant, par des températures en dessous de 10 degrés : donc pas de pertes inutiles.

Toutes ces modifications sont l'objet d'une étude que je continuerai un certain nombre d'années.

La Chaux-de-Fonds, 18 août 1916.

P. Grosjean-Redard.

* * *

La Rançonnaire, Col-des-Roches, le 8 août 1916.

Les renseignements donnés par M. Goumaz sur cette ruche sont justes; j'en ajouterai quelques-uns qui seront peut-être utiles aux apiculteurs désirant essayer ce système.

A son apparition, en 1910 ou 1911, un camarade et moi faisions venir d'Italie une ruche complète et un corps de ruche à doubles parois. A ce moment-là M. Tonelli livrait ses ruches à 29 francs, port payé jusqu'à Chiasso, droits d'entrée et port en Suisse 10 à 12 fr., non peintes et non recouvertes de tôle, ce qui augmentait beaucoup le coût.

Les parois courbes sont constituées par du plaquage croisé de 8^{mm} d'épaisseur qui se gondolait énormément aux variations de température. Sur nos observations, elles sont livrées maintenant avec tôle galvanisée devant et derrière. Malgré le peu d'épaisseur du plaquage, l'hivernage s'y fait à la perfection et ici se confirme l'utilité des doubles parois avec vide intermédiaire.

Quant à la construction elle-même, c'est ce que nous appelons, dans notre métier de mécanicien « de la gogne ». Les côtés sont en trois ou quatre pièces, non bouvetés; ils finissent par s'ouvrir. La chambre à couvain se monte en dernier, de sorte qu'il est impossible de clouer le plaquage sur le pourtour des parois.

J'ai fabriqué depuis, et tout différemment, quelques-unes de ces ruches dont un exemplaire figurait à l'exposition de la Romande. La construction n'offre, même pour l'amateur, aucune difficulté. S'il était possible qu'un de nos fabricants entreprenne leur construction, elles reviendraient à meilleur compte, et nous pouvons en Suisse travailler le bois aussi bien, si ce n'est mieux, que nos voisins du Sud.

Revenons à notre cadre Tonelli. Au début nous avions de vilaines bâtisses provenant de la tension horizontale des fils. Nous posons maintenant nos feuilles de cire sur cinq fils tendus verticalement et nous obtenons des rayons irréprochables. Il y a des partisans des deux méthodes pour poser les fils dans les cadres, nous préférons la manière verticale, car la feuille gaufrée sous l'influence de son propre poids ainsi que de la dilatation glisse le long des fils verticaux et le gondelage est évité.

L'on me pose souvent la question : « Vos Tonelli ont-elles un meilleur rendement que vos Dadant-Blatt ? » Je réponds toujours : « Le rendement en miel dans les hausses est absolument le même, mais lorsqu'il faut compléter les provisions j'ai moins à donner aux Tonelli qu'aux autres ruches.

Je résume en quelques mots les qualités maîtresses de cette ruche :

Une meilleure concentration de la chaleur dans le nid à couvain. Absence totale d'humidité. Suppression complète du nettoyage et grande facilité pour les visites. Cela veut-il dire que nous ayons la ruche idéale ? Non, car pour qu'un système ait la chance de se vulgariser, tel que les Dadant, il faudrait que tous les amateurs puissent en construire le cadre et nous verrons sûrement un jour quelque chose de mieux encore. En conservant les mêmes principes, soit la suppression du fond, la chambre à couvain grande dans le haut, réduite dans le bas, il est possible de construire un cadre simple en forme de trapèze se rapprochant de l'ogive et tout le système en serait simplifié.

Eug. Maire.

Une bascule en grève, ou les moineaux faussaires.

Je n'ai pu vous donner à temps les pesées journalières. Voici pourquoi : J'avais noté 0 pour les 5, 6 et 7 juillet, la balance ayant à peine bougé; le 8 juillet, intrigué par cette stabilité peu naturelle, j'ai essayé d'ajouter ou de supprimer des poids et le fléau de la balance oscilla à peine. Ne pouvant comprendre la cause de cette immobilité soudaine, j'ai supposé que la « machine » devait avoir été détraquée par un choc quelconque et... les choses en restèrent là. Le 14, pourtant, je daignais m'occuper sérieusement de ce mystère et la cause de cette mystérieuse immobilité (il ne gelait pas !) ne fut pas difficile à trouver : Un couple de moineaux avait tout simplement trouvé la place bonne pour nicher en-dessous du plateau de la bascule et la tige du levier, enchevêtrée de chiffons, d'herbes sèches, de bouts de ficelle et autres débris, se voyait ainsi paralysée dans ses mouvements.

Déloger ces farceurs ou ces faussaires fut l'affaire d'un instant et, ce soir-là, la bascule accusa l'augmentation indiquée dans mon tableau : 2 kg. 100 pour les dix jours !

Coquins de moineaux, va !

F. Berthouzoz.

NOUVELLES DE LA RÉCOLTE

Canton de Genève.

Genève, le 12 août 1916.

Depuis 1910, on n'a pas enregistré, ici, plus mauvais résultat.

Après un mois de février extraordinairement doux, les jours pluvieux et froids se sont succédés jusqu'à fin juin et c'est à peine si nos protégées ont pu un peu profiter de la floraison qui, pourtant, était superbe.

La récolte peut être estimée, dans le canton, entre 5 et 10 kg. par ruche. Quelques privilégiés, ne possédant, il est vrai, qu'une ou deux ruches, ont dépassé cette moyenne. Ce qui a fait dire à l'un d'eux, qui ne fait plus partie de notre Société, qu'il n'avait que faire des conseils des apiculteurs et que ses ruches se portaient fort bien sans secours. L'avenir lui fera probablement changer d'idée et estimer à leur juste valeur les directions données mensuellement dans notre organe. Il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut rien entendre.

L'élevage des mères a présenté quelques difficultés et beaucoup de

celles élevées se sont montrées mauvaises pondeuses dès le début. En outre, les abeilles étaient peu disposées à se donner une remplaçante, de sorte que l'apiculteur a dû intervenir à maintes reprises. Heureux sont ceux qui élèvent eux-mêmes leurs mères; ils ne sont jamais pris au dépourvu.

L'essaimage a presque été nul; pour mon compte, je n'ai pas récolté d'essaims, mais deux ont pris la clef des champs en mon absence.

Voilà en deux mots ce qu'a été, pour les Genevois, 1916. Cette campagne ne laissera donc pas à tous un bon souvenir; mais ceux qui ont le feu sacré et qui ont travaillé avec intelligence s'en tirent quand même et se diront, comme l'an dernier : en avant ! les vaches maigres vont faire place aux grasses et la mine renfrognée de Madame aux sourires les plus engageants.

L. Marguerat.

Genève. — Les deux premières décades de juillet ont été franchement mauvaises et concordent avec la série de pluie persistante qui a cessé à partir du 20 courant.

Somme toute, la récolte de 1916 est déficitaire pour la plaine et la plus mauvaise que nous ayons eu à enregistrer, mais il ne faudrait pas se décourager; après les vaches maigres, les vaches grasses !

J. Chaponnière.

Dans le Valais. — Chez nous, le rendement de la récolte sera dans la moyenne. La période pluvieuse de fin juin et début de juillet a grandement contribué à la moins-value de la récolte espérée quelque temps plus tôt. Or c'est précisément chez nous la période de la grande récolte. Les colonies qui promettaient beaucoup cette année, la flore exceptionnellement belle, tout favorisait notre espoir. Beaucoup de secondes hausses furent placées (sous les premières) en prévention de l'essaimage, vu la force des populations; mais lorsqu'on voulut extraire, on s'aperçut que les premières étaient fortement dégarnies, tandis que les secondes n'avaient guère avancé.

L'année apicole qui se termine me suggère une petite réflexion ou un désir. Pourrait-on trouver le moyen d agrandir graduellement, comme les Suisses allemands le font, lorsque la récolte commence ? En ajoutant une hausse complète, s'il survient des retours de température hivernale, il peut y avoir danger. Pour des apiculteurs possédant suffisamment de rayons de hausses bâties la question a moins d'importance, mais pour le débutant qui n'a que des feuilles gaufrées à mettre, l'occupation de la hausse traîne en longueur, au détriment de la récolte à emmagasiner, surtout dans ces années à périodes mellifères écourtées.

Pourrait-on donc étudier une disposition permettant quelque chose

d'analogie aux ruches Bürki-Jeker, où l'on ajoute peu à peu les cadres de hausses et non pas toute la hausse à la fois ?

Hérémence, 8 août 1916.

J.-E. Sierro.

Outre-Vièze, le 31 juillet 1916.

Juin et juillet ! quelle triste désillusion pour les apiculteurs du Bas-Valais, après tant de belles espérances fondées dans ce beau mois de mai, il ne nous reste pas grand'chose pour ne pas dire rien. Le premier de ces déplorables mois n'a laissé que du déficit, le second semblait s'annoncer très bien, mais pour quelques jours seulement. Toutes les ruches ont plus ou moins du miel dans les hausses, mais elles sont bien rares celles qui en ont dans le corps de ruche. Le 30 juillet je visitai une forte ruchée dont j'avais enlevé sa hausse avec environ 15 kg. de miel, mais je la trouvai si dépourvue de provisions qu'elle aurait sans doute succombé si je ne m'en étais aperçu à temps.

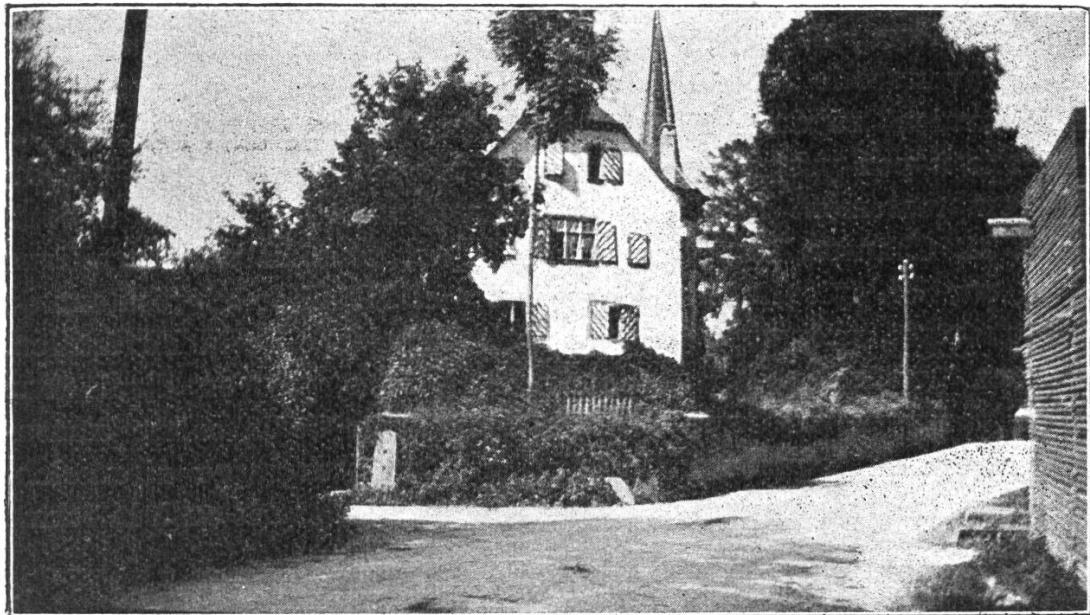
L'extracteur marchera quand même, mais plus fort encore la chaudière à sirop.

Eug. Rithner.

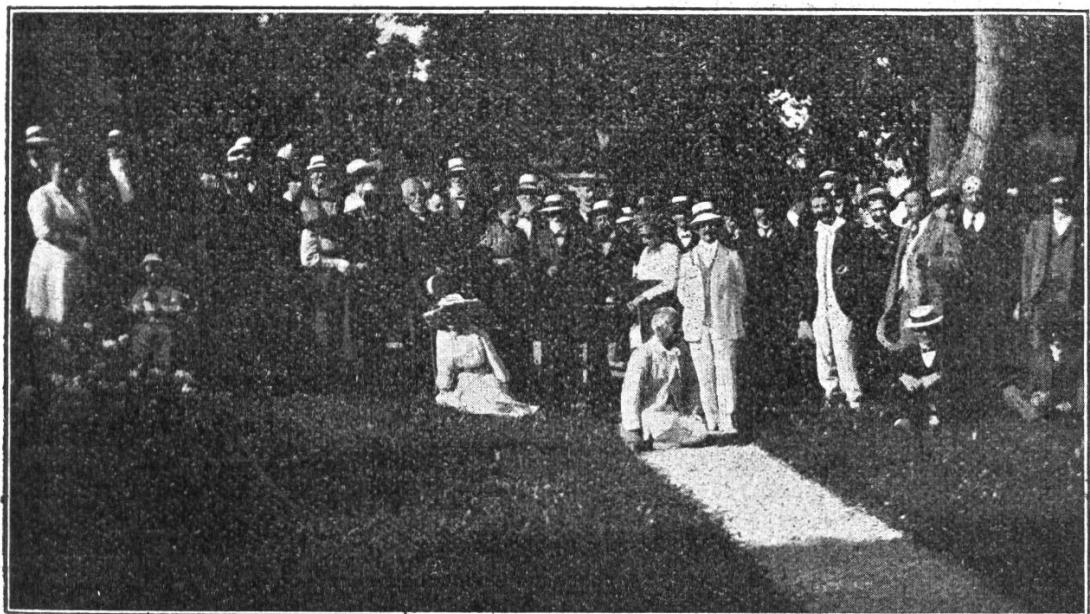
Région de Cossy. — Notre région a été favorisée, comparativement à d'autres. C'est la dent-de-lion et les cerisiers qui ont permis à nos colonies d'amasser de belles provisions, tout d'abord dans les corps de ruches, puis de mettre quelque chose dans les hausses et ceci dans l'espace de quelques belles journées de fin avril et de la première décade de mai. Dès lors, malgré les beaux champs d'espargne, il n'y a plus eu de fortes journées, la pluie et la température trop fraîches empêchant la récolte. Quelques apiculteurs ont annoncé 14 kg. en moyenne; d'autres, c'est le plus grand nombre, se contentent de 10 kg. d'un miel magnifique. C'est surtout le cas pour les ruchers importants. L'essaimage a été tardif; il aurait été réduit à sa plus simple expression, croyons-nous, si la récolte avait pu continuer. Les ruchers qui ont été transportés à la montagne ont très peu rendu, car lorsque les chaudes journées de la seconde moitié de juillet sont venues, la floraison avait complètement passé. Aussi les prix se maintiennent-ils en hausse constante. S.

Côte neuchâteloise. — M^{me} de Montmollin est la seule des sociétaires participant à la réunion du 6 août qui ait quelques ruches dont les hausses sont très complètes; les cinquante-neuf autres sociétaires n'ont parlé que de misères et d'achats de sucre pour maintenir nos colonies en vue du printemps prochain.

C. Béguin.



La Borcarderie, Valangin.
(Propriété de M. Henri de Montmollin, D^r méd.).



Séance du 6 août 1916, de la Société d'apiculture « La Côte neuchâteloise ». Cordiale et très gracieuse réception offerte, à la Borcarderie, à 60 participants, par la maîtresse du Castel, M^{me} Henri de Montmollin et sa famille.

La Fédération des apiculteurs Jurassiens à Tavannes.

La Fédération jurassienne des apiculteurs, comprenant les sections Jura-Nord, Erguel-Prévôté et Pied du Casseral a eu une réunion à Tavannes le 23 juillet dernier. Une trentaine de membres seulement avaient répondu à la convocation du président. Le manque de récolte à peu près général dans le Jura est sans doute cause du peu d'empressement mis par les Jurassiens à se rendre à cette séance. M. Chausse, inspecteur de la loque, nous lit un magnifique travail sur « L'apiculture et la guerre » et M. Chard, président de la Jurassienne, présente le rapport sur la marche de la Fédération. Ces deux travaux paraîtront dans le *Bulletin*, je n'en dirai donc rien ici. La question de la révision des statuts de la caisse d'assurance contre la loque a donné lieu à une assez large discussion. Quelques changements ont été apportés quant à l'esprit ou à la forme de certains articles.

Un dîner pris en commun réunit les apiculteurs à l'Hôtel de la Poste et l'après-midi se passa à visiter les ruchers de MM. Juillerat et Farron.

Rais.

QUESTION N° 19

Bien que cette question ait déjà fait couler beaucoup d'encre, on nous prie de la poser à nouveau : Quelle est la meilleure couverture des cadres pour les nids à couvain en hiver ? Toutes les réponses, avec expériences et détails précis, seront les bienvenues.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. J. Chaponnière, Genève, 19 août 1916. — Récolte nulle, environ 5 kilos par ruche. Mais je trouve des surprises agréables à la seconde récolte : des hausses entièrement operculées qu'il serait fou d'extraire; peine inutile. Meilleur profit pour la bonne saignée à blanc avec le prochain nourrissement. Je ne m'explique pas de pareilles différences à quelques ruches près.

Errata. — L'article « Correspondance », daté de Denezy (*Bulletin* d'août) non signé, avait pour auteur M. H. Pochon, à Denezy (signature omise par erreur à l'impression).

Dans le même *Bulletin* d'août, « Lettre ouverte », 7^e alinéa, il faut lire : ...retirer les cadres de la ruche, désoperculer le miel et l'extraire; *puis* leur faire absorber le plus d'eau possible, etc.

L'APICULTURE ET LA GUERRE

Depuis le commencement du mois d'août 1914 une terrible guerre sévit. Les principaux Etats de l'Europe y sont engagés et même ceux d'autres continents. Il serait pour moi probablement inutile et peut-être aussi téméraire de vouloir vous entretenir des ravages occasionnés par ce fléau engendré par des hommes créés à l'image de Dieu pour se tolérer et s'aimer. Les journaux, les livres, les conférences vous ont à ce sujet mieux renseignés que je ne pourrais le faire.

Voyons un peu ce qui s'est passé concernant l'apiculture. Dans de nombreuses contrées prospères et mellifères, peuplées de ruchers florissants, l'ennemi a pénétré. La population fuyant devant l'envahisseur a tout abandonné pour se réfugier en lieux plus sûrs. L'emplacement de certains autres ruchers a été transformé en tranchées où le soldat sans cesse aux aguets remplace le joyeux bourdonnement des abeilles. Sous les coups des obus et des balles, tout ce qui formait un paisible apier est devenu un monceau de ruines.

Parmi les millions de guerriers mobilisés par la sanglante lutte, plusieurs sans doute étaient des apiculteurs et ont dû, bon gré mal gré, laisser leurs bestioles et échanger le voile et l'enfumoir contre la tunique, le sac et le fusil. Les personnes restées au pays, femmes, jeunes filles, enfants et vieillards, le plus souvent ignorant complètement l'art de conduire normalement un rucher, ou déjà surchargés de travaux divers, n'ont pu s'occuper encore des soins à donner aux abeilles. Cet abandon à leur triste sort n'a certes pas été de nature à favoriser la prospérité des bestioles.

Ce qui s'est passé chez nous en automne 1914 et plus tard n'est qu'une bien faible image de ce qui a dû arriver dans les pays en guerre. Cependant nous avons connaissance que pour le service de la troupe, des ruches ont dû être déplacées au moment de leur développement. Il fallait de la place à MM. les militaires pour accomplir toutes leurs évolutions; les piqûres d'abeilles auraient été superflues pour stimuler ces fantassins déjà trop excités: le rucher devait disparaître. Des apiculteurs mobilisés, occupés à la garde de la frontière, des ponts, des voies ferrées, des tunnels, des gares, suspectant d'espionnage et de mal intentionnés tous les passants, n'ont pu obtenir un modeste congé dans le but de rentrer à temps dans leurs foyers. De ce fait les abeilles n'ont pas été nourries, et comme conséquence il en est résulté un mauvais hivernage et des pertes.

Des cas de loque sont aussi attribués au manque de soins dans des

ruchers dont le propriétaire était au service militaire. Passerons-nous également sous silence les livraisons de sucre de l'automne 1914, faites au moment où l'approvisionnement des ruches aurait dû être complet ?

De tout ce qui précède il en résultera nécessairement de grandes pertes et un recul pour l'apiculture. Combien d'années s'écouleront jusqu'au moment où la Belgique, le nord de la France et d'autres contrées directement ou indirectement touchées par la guerre seront de nouveau peuplées de diligentes abeilles ?

Après la pluie, le beau temps, après la tourmente, le calme, après la guerre, la paix. Les grandes luttes fratricides cesseront, la tranquillité reviendra dans la vieille Europe ensanglantée, les peuples chercheront à transformer les hideux champs de bataille en honnêtes et paisibles foyers.

Le souvenir des délicieuses tartines de miel et du profit tiré du rucher reviendra à l'esprit des populations nouvelles. Il faudra rebâtir, on voudra de nouveau avoir autour de soi les laborieuses abeilles. Ceci nous amène tout naturellement à réfléchir aux moyens de venir en aide à nos voisins dans le repeuplement de leurs ruchers. La charité chrétienne nous enseigne que nous devons secourir notre prochain dans le malheur. Si nous n'écoutions que nos bons sentiments, l'élan tout naturel de notre cœur, nous tirerions volontiers de cette situation la conclusion suivante : l'apiculteur suisse doit s'efforcer d'entretenir beaucoup d'abeilles afin de pouvoir, en cas opportun, en céder à un prix raisonnable, ou en donner aux populations dont les ruchers ont été détruits par la guerre. Mais avant de prêcher trop haut des principes humanitaires, voyons un peu ce qui se passe chez nous. Sommes-nous vraiment à même de suivre ce beau mouvement ? Nos concitoyens de Genève, d'après ce que nous apprend le dernier numéro du *Bulletin*, ont déjà réuni dans ce but une somme de 50 francs. Cette action louable mérite d'être encouragée et imitée autant que possible.

Envisageons maintenant la question sous un autre jour et examinons plus particulièrement la situation que nous a créée la guerre.

Les apiculteurs suisses ont souvent eu à lutter contre la concurrence progressive du miel étranger. Ils ont prouvé que leur produit, plus coûteux, il est vrai, est aussi supérieur comme qualité. Dans ce but ils ont fait beaucoup de réclame, ils ont organisé le contrôle du miel, tenu des conférences, obtenu des autorités supérieures des règlements protectionnistes favorisant le produit national dans le but de diminuer le produit étranger, le miel imité ou falsifié. Par suite des difficultés créées à l'importation des marchandises en

Suisse par la guerre, il en est résulté que l'entrée du miel étranger chez nous a beaucoup été restreinte. Certains négociants ou consommateurs qui faisaient un usage habituel de miel d'Amérique ou d'autre provenance se sont de nouveau adressés aux apiculteurs indigènes pour leur approvisionnement. Donc l'apiculture a pu facilement écouler ses produits. Au printemps dernier les stocks de miel étaient complètement épuisés. L'apiculteur encore en possession du précieux nectar l'aurait vendu aisément à un prix rémunérateur. Quant aux prix, s'ils n'ont pas suivi la marche progressive de ceux des marchandises de toute première nécessité, ils ont cependant monté sensiblement; nous devons d'ailleurs reconnaître que le miel n'est pas un article indispensable. Dans les moments de gêne on s'en passe.

En résumé, la guerre a plutôt été favorable à l'écoulement du miel. Si nous sommes bien renseigné, il en a même été expédié depuis la Suisse dans les empires centraux, ce qui n'est pas le cas en temps ordinaire.

La cire d'abeille est recherchée dans le commerce par les fabricants de cierges, de feuilles gaufrées, de mastic à greffer, par les menuisiers-ébénistes, les horlogers, etc. Ici encore l'écoulement de la marchandise indigène a pu profiter des difficultés d'introduction de la cire étrangère. Les apiculteurs soucieux de conserver chaque morceau de cire ont vu leurs recettes s'augmenter.

Depuis l'année 1911, l'apiculture suisse passe par une crise qui existe encore actuellement. Quelques contrées, par-ci par-là, ont été privilégiées; mais, pour la plus grande partie du pays, toutes ces années ont été mauvaises. L'apiculteur a souci du lendemain, car la nature ne seconde plus ses efforts. Aussi la confiance disparaît. Trop souvent, il faut vider le sac de sucre au lieu de remplir le bidon à miel. Les apiculteurs qui voulaient hiverner leurs abeilles avec du miel seulement ont failli à ce principe par nécessité. Cinq ans de disette ont eu raison de cette règle inviolable. Il a fallu recourir plus d'une fois au sucre en automne pour préserver nos ruches d'une mort certaine en hiver. Le sucre étant indispensable à l'apiculture, il est imprudent d'augmenter à l'excès ses colonies si l'on n'en a pas une réserve pour se tirer d'embarras en cas de détresse.

(A suivre.)

Occasion exceptionnelle

*Pour cause de trop grand nombre et de manque de temps,
j'offre à vendre 20 colonies Dadant à choix sur 70. La ruche
complète 20 fr. seulement.*

C. AUBERSON, St-Cergue, sur Nyon.

Abeilles italiennes

PURES OU CROISÉES

EXEMPTES DE TOUTE MALADIE

SILVIO GALLETTI, Tenero (Tessin)

— Maison suisse de confiance —

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.-OCT
Reine fécondée . . . fr.	7.—	6.—	5.—	5.—	5.—	5.—
Essaim de 1/2 kilo . . .	14.—	13.—	12.—	10.—	9.—	8.—
» de 1 kilo . . .	19.—	18.—	16.—	14.—	13.—	11.—
» de 1 1/2 kilo . . .	—	20.—	19.—	17.—	16.—	15.—

Reines et essaims expédiés **franco** dans toute la Suisse contre remboursement.
Une mère morte en voyage et renvoyée de suite sera remplacée gratis. — Pureté
de la race et transport garantis. — Pour de grandes commandes, conditions très
favorables, spécialement en septembre et octobre.

Service absolument consciencieux et rapide.

*Je me recommande vivement à ma bonne et fidèle clientèle de la Suisse
romande, et je me ferai un devoir de conscience de la servir de manière à mériter
toute sa satisfaction.*

Prix de 1^e classe et Médailles :

BERNE 1895 — GENÈVE 1896 — THOUANE 1899 — PORRENTRUY 1902

DÉPOT
CENTRAL

d'outils apicoles, cadres, sections,
de boîtes, bocaux et étiquettes à miel,
de cire gaufrée en 3 épaisseurs.

CHEZ

E. WARTMANN, BIENNE, Suisse

Prix modérés. Qualité irréprochable. Renseignements.